



**Rentrée 2021**

## Organisation du collège d'Arue

Ce document d'informations vise à rappeler l'organisation du collège aux élèves et parents afin d'aborder de manière sereine cette rentrée et permettre à chacun de trouver pleinement sa place dans l'établissement.

### 1- Accueil des élèves

- a) Les élèves seront accueillis dès 6h30 par le grand portail d'entrée et présenteront le carnet de liaison à l'entrée et sortie du collège jusqu'à 14h10.
- b) Les élèves stationnant aux abords ou allant vers la Poste alors que les parents viennent de les déposer seront sollicités pour rentrer dans le collège et dirigés vers la permanence s'ils n'ont pas cours.

### 2- Entrée des élèves en classe

- a) Aucun élève à l'étage avant 6h55 : les professeurs prennent leurs élèves sur des emplacements indiquant le n° de la salle de cours.
- b) A la sonnerie de 7h00 : tous les élèves sont en salle et le grand portail sera fermé.
- c) Les carnets de correspondance seront posés sur la table de l'élève pendant le cours.

### 3- Retards

- a) **De 7h00- 7h10** : 10 minutes de retard sont tolérées, les élèves **rentreront par le portillon de la vie scolaire**. Une Fiche retard sera échangée contre le carnet à la Vie Scolaire. Le retard sera répertorié sur PRONOTE par la Vie Scolaire et le carnet est à récupérer à la Vie Scolaire à la récréation. Toutefois, les abus des élèves retardataires seront sanctionnés par une retenue.
- b) Après 7h10 (fermeture du portillon vie scolaire) : AUCUN élève n'est accepté en cours (noté « retard » sur PRONOTE) et rentrera dans l'enceinte de l'établissement à la sonnerie de l'heure d'après (7h50).
- c) **Seuls, les élèves accompagnés d'un parent seront pris en charge en permanence.**
- d) **Cas de 2 heures consécutives** : l'élève intégrera le cours l'heure d'après, après être passé par la Vie Scolaire.
- e) **Cas particulier des cours d'EPS** : L'élève ira en permanence et sera noté « absent » sur la 1<sup>ère</sup> heure et réintégrera le cours si il est dispensé dans l'enceinte du collège.
- f) Durant les intercourts et après les récréations, aucun retard ne sera toléré car cela perturbe le cours. Le professeur note le retard dans PRONOTE. Les abus seront sanctionnés d'une retenue.

### 4- Sorties

- a) Toutes sorties du collège pour un élève demi-pensionnaire sera autorisé dès lors qu'un parent viendra prendre en charge son enfant en signant une décharge à la vie scolaire.

- b) **L'ouverture du portail le Mercredi pour les demi-pensionnaires se fera aux heures suivantes 11h15, 12h15 et 12h40. Le personnel surveillant est mobilisé pour la surveillance dans la cours et dans le réfectoire. En raison du COVID, il assure également la distribution des couverts et le remplissage de l'eau.**

#### 5- **Absences**

- a) La vie Scolaire ouvre à 6h30, les élèves absentéistes la veille pourront intégrer le cours habituel de la journée dès lors que l'absence est justifiée par les parents.
- b) L'élève présentera son carnet à l'enseignant dès son entrée en classe.
- c) **Absences injustifiées** : En cas de récidives, un signalement auprès de la DGEE et de la CPS sera déclaré.

#### 6- **Oubli de carnet de correspondance**

En cas d'oubli de carnet : l'élève récupèrera à la Vie un « billet sans carnet » et l'oubli sera recensé, marqué dans pronote et un appel aux parents sera effectué. L'élève sortira qu'à 15h20.

#### 7- **Retenue**

Deux cas possibles :

Les retenues se dérouleront sur le cours de l'enseignant ou en permanence, les parents seront informés via un courrier et une saisie se fera sur pronote.

#### 8- **Infirmierie**

- a) Tout médicament (avec l'ordonnance) doit obligatoirement être déposé à l'infirmierie.
- b) L'élève se présentera à l'infirmierie à condition d'avoir une notification dans le carnet par le Professeur, accompagné d'un camarade, sauf aux récréations et pause méridienne.
- c) L'élève accompagnateur retournera rapidement en classe.

L'ensemble de ces recommandations est nécessaire pour assurer un climat scolaire serein et créer un environnement favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves. Je vous invite à lire le règlement intérieur dans le cahier de liaison.

Je souhaite ainsi, par ces modalités, optimiser toutes les conditions de réussite des élèves.

La Principale,



Wendy HAREA